

DÉPARTEMENT DE LA SOMME
ARRONDISSEMENT D'AMIENS
FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE D'ÉNERGIE DE LA SOMME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU

SÉANCE DU 1^{er} DECEMBRE 2022

DATE DE CONVOCATION : 25/11/2022
DATE D’AFFICHAGE : 02/12/2022
NOMBRE DE MEMBRES : - Inscrits : 18 - Présents : 15 - Absent(s) : 3 - Votants : 15 - Pour : 15 - Contre : 0 - Abstention : 0
OBJET : Marché de travaux d’amélioration énergétique du bâti de la Mairie, l’école primaire, la salle des fêtes et du centre périscolaire de la ville de HOMBLEUX. Choix du titulaire

L’an deux mille vingt-deux, le jeudi 1^{er} décembre à 9 heures 30, le Bureau de la Fédération Départementale d’Energie de la Somme, légalement convoqué s’est réuni dans les locaux de la FDE 80, 3 rue César Cascabel, Pôle Jules Verne 2 à BOVES, sous la présidence de M. Franck BEAUVARLET.

Etaient présents : 15 membres sur 18 convoqués, formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents et excusés : 3 membres.

Monsieur Daniel CARON a été nommé secrétaire de séance.

La séance étant ouverte, Monsieur le Président expose que dans le cadre du groupement de commandes portant sur des travaux, fournitures ou des services en rapport avec l’efficacité énergétique du patrimoine des collectivités, un appel à concurrence en procédure adaptée pour la réalisation de travaux d’amélioration de la performance énergétique du bâti de la Mairie, de l’école primaire, de la salle des fêtes et du centre périscolaire de la commune de Hombleux a été lancé.

Il indique qu’une offre a été reçue de la société BLM et que la Commission d’Appel d’Offres propose de retenir ce soumissionnaire pour un montant de 102 779,26 € HT.

Après en avoir délibéré, le Bureau :

- approuve le marché de travaux à passer avec la SAS BLM pour un montant de 102 779,26 € HT.
- autorise Monsieur le Président à signer le marché et le charge d’en faire exécuter les clauses.

Fait et délibéré en séance
les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme

Le Président,

Franck BEAUVARLET

